



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
auprès des Nations Unies  
238 East 68th Street  
New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 517-9030  
Fax: (212) 517-3032

**DECLARATION**  
**DE S.E. M. PAUL BADJI,**  
**AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT**  
**DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES,**  
**A L'OCCASION DE LA CLOTURE DES**  
**TRAVAUX DE LA PREMIERE COMMISSION**  
**DE LA 62ème SESSION ORDINAIRE**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**New York, le 2 novembre 2007**

**\*\*\*\*\***

**Vérifier au prononcé**

Monsieur le Haut Représentant du Secrétaire Général pour les affaires de désarmement,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Distingués et Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations non gouvernementales et de la société civile,

Mesdames et Messieurs,

La Première Commission arrive à la toute dernière phase de ses travaux, après quatre semaines d'intenses délibérations au cours desquelles les Délégations ont fait montre d'une rigueur et d'une efficacité dans l'action qu'il me plaît de saluer.

Au cours du débat général sur toutes les questions inscrites à notre ordre du jour, 93 Délégués ont pris la parole. Mais le record que votre Président voudrait souligner est que 142 Délégations se sont exprimées au cours des différentes réunions consacrées aux débats thématiques que nous avons eus ces dernières semaines. En outre, près d'une centaine de Délégations sont intervenues soit pour faire une déclaration d'ordre général, soit pour expliquer leur vote durant la phase de l'examen et de l'adoption des résolutions.

Nous avons adopté 52 projets de texte au total, dont 49 projets de résolution et 3 projets de décision, sans avoir procédé à un vote dans un peu plus de la moitié des cas.

Je voudrais remercier toutes les Délégations pour tout ce qu'elles ont entrepris afin que cette session soit active et productive. Du débat général à l'examen et au vote des résolutions et décisions, en passant par les débats thématiques et les nombreuses activités parallèles, nous nous sommes impliqués dans les travaux, avec un esprit d'ouverture et de collaboration que nous avons toujours appelé de nos vœux, dans un forum comme le nôtre, la Première Commission de l'Assemblée générale qui doit demeurer l'instance où se fécondent les idées en vue de la prise de mesures aptes à faire avancer la cause du désarmement et de la sécurité internationale.

Je formule l'ardent souhait que cette atmosphère de respect mutuel, d'écoute et d'échange fructueux se prolonge et envahisse les prochaines réunions des autres organes du mécanisme du désarmement dont nous avons fait l'état et pour lequel nous avons proposé des mesures d'amélioration du fonctionnement.

Sans m'attarder dans une analyse des votes que nous avons eus sur les résolutions adoptées ces derniers jours, je voudrais cependant me permettre de faire quelques observations sur les questions de fond qui relevaient de la compétence de notre Commission durant cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Il ne fait pas le moindre doute que toutes les délégations prennent très au sérieux les problèmes posés par les armes de destruction massive, notamment les risques créés par le simple fait que ces armes continuent d'exister et que leur présence gagne de plus en plus de régions dans le monde et que le risque est grand que ces armes tombent dans les mains d'entités non étatiques, notamment des terroristes. Cette lourde préoccupation peut être mesurée à la fois par le nombre de résolutions adoptées par notre Commission sur ces questions des armes de destruction massive et par le temps que nous avons consacré à leur examen.

De plus, notre Commission a insisté sur la nécessité d'atteindre les objectifs de désarmement concernant d'autres types d'armes de destruction massive, en particulier les armes biologiques et chimiques. A ce propos, nous n'avons pas manqué

de souligner l'importance des Conventions sur les armes biologiques et sur les armes chimiques, et nous avons tous réaffirmé notre adhésion à l'objectif de l'universalisation des deux conventions et notre engagement au respect total de toutes les dispositions de ces conventions.

Par ailleurs, les questions relatives aux armes classiques figuraient également en bonne place dans notre ordre du jour, que ces questions soient posées à l'échelon mondial ou régional. La Commission s'est appesantie sur les questions relatives à un futur traité sur le commerce des armes, sur le trafic d'armes légères et de petit calibre, en particulier sur la mise en œuvre du Programme d'action, sur l'action menée contre les armes dont l'utilisation a des effets inhumains, sur les mesures visant à contrôler ou interdire l'utilisation de mines antipersonnel et de munitions à dispersion, sur le contrôle des systèmes de défense aérienne portable à dos d'homme, sur la législation nationale en matière de transferts d'armes, ainsi que sur plusieurs initiatives visant à encourager la coopération à l'échelon régional dans la poursuite de ces objectifs.

Les débats thématiques de cette année, à notre humble avis, encore plus féconds, et les tables rondes, auxquelles ont participé

d'éminents experts, ont permis de susciter des discussions de haute facture sur chacun des groupes de questions proposées à notre réflexion commune.

En outre, La Commission a entendu des exposés avisés et fort intéressants du Haut Représentant pour les affaires de désarmement et de représentants des organisations intergouvernementales s'occupant du désarmement, de présidents de groupes d'experts gouvernementaux, notamment ceux sur le courtage illicite d'armes légères et de petit calibre et sur les vérifications, du Président de la Conférence du désarmement et des Présidents de la Commission du désarmement, du Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement et du Directeur de l'UNIDIR.

La Commission a célébré plusieurs événements, notamment le Dixième Anniversaire de la Convention sur les armes chimiques, le Dixième Anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention sur l'interdiction des mines et le Quarantième Anniversaire du Traité sur l'espace extra-atmosphérique.

Fort de tout ce constat que je viens de dresser, notre Commission a-t-elle fait avancer la cause du désarmement et de la sécurité internationale au terme de ses travaux? Il appartient à chaque Délégation et certainement aux Observateurs extérieurs de juger notre performance .

Certes, des divergences persistent au sein de la Commission, surtout sur les questions relatives aux armes nucléaires. Mais, il faut apprécier, et cela est encourageant, le ton positif et constructif de nos délibérations. Je souhaite que ce soit là un terreau fertile pour faire avancer les discussions et négociations futures sur les questions de désarmement, à Genève, dans d'autres enceintes du désarmement, et ici même à New York, dans les semaines et les mois à venir.

Notre Première Commission a su maintenir la pratique instaurée depuis deux ans maintenant par mes distingués prédécesseurs, consistant à aménager dans le programme de travail de la Commission un espace pour la participation de la société civile au débat thématique sur les questions relatives au nucléaire, à l'espace et aux armes classiques, surtout s'agissant du processus

d'élaboration du traité sur le commerce des armes. Nous apprécions hautement le dynamisme, la persévérance et la contribution de la société civile dans l'élaboration et la promotion de normes relatives aux armements ainsi que dans leur mise en œuvre. C'est surtout dans ce cadre plus général qu'il faut justifier la participation des organisations non gouvernementales au débat de la Première Commission de l'Assemblée générale qui reste et doit demeurer, il faut le souligner, un organe intergouvernemental.

J'ai été très honoré du privilège que vous m'avez accordé de servir comme Président de la Première Commission. J'exprime à toutes les Délégations ma profonde reconnaissance. Mes remerciements vont naturellement au Groupe africain qui a bien voulu susciter et soutenir la candidature de mon Pays, le Sénégal.

Aux Membres du bureau, les Vice-Présidents MM. Bassam DARWISH de la République arabe syrienne, Ricardo MOROTE du Pérou et Roman HUNGER de la Suisse, et le Rapporteur M. Dainius BAUBLYS de la Lituanie, je tiens à exprimer toute ma satisfaction, en saluant leur engagement et leur contribution active aux délibérations du Bureau.

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer mes sentiments de profonde gratitude au Haut Représentant du Secrétaire général pour les affaires de désarmement, Monsieur Sergio DUARTE, et à tous ses collaborateurs du Bureau des Affaires de désarmement, qui m'ont stimulé intellectuellement et encadré. Je ne voudrais surtout pas oublier Monsieur Jarmo SAREVA, Secrétaire de la Première Commission, avec sa dynamique et compétente équipe, dont j'ai apprécié le précieux concours et le professionnalisme avant et pendant notre session.

Enfin, j'étends ces sentiments de gratitude, en votre nom à tous, aux interprètes, aux traducteurs, aux procès-verbalistes, aux attachés de presse, aux préposés à la documentation et à la salle, aux ingénieurs de son et à la sécurité, dont le travail diligent a permis le bon déroulement des travaux de la Commission.

Je rappelle que la Première Commission se réunira l'année prochaine, en mai ou juin 2008, pour élire son Président pour la soixante-troisième session.

Je vous remercie et je déclare clos les travaux de la Première Commission pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée.